



BRULLANOVES



Septembre – Octobre
2021

42^{ème} année

INFORMATIONS

Site Internet : brouilla.fr

Mail : mairie@brouilla.fr

Application : intramuros

SOMMAIRE

Informations

Extrait du Conseil Municipal

On nous prie d'insérer

La bibliothèque

Infos Police Municipale

Infos déchets

On nous prie d'insérer

Conciliateur de justice

Expression de l'opposition

Informations utiles

MAISON France SERVICE

La Communauté de Communes des Aspres a mis en place un service de conseil, d'informations et d'accompagnement dans vos démarches administratives (Pôle Emploi, Assurance Maladie, CAF, MSA, Finances Publiques, Carsat et autres). Prochaine permanence à Brouilla de la **Maison France Services**, lundis 8 novembre et 13 décembre 2021 de 14h à 17h sur RV (04.30.44.48.79), ou à Thuir du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h à la maison du Citoyen à Thuir.

COLLECTE DE SANG

L'établissement Français du Sang, l'Amicale du Don du Sang et la mairie de Brouilla assureront une collecte de sang le **VENDREDI 12 NOVEMBRE**, de 15h à 19h30, à la mairie (Salle Rouzard – Etage) et comptent sur votre participation car les stocks sont très bas. *Prenez RDV sur l'application ou sur le site : <https://efs.link/jEsh6>*

Le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour donner son sang. Nous accueillons tous les donneurs, vaccinés et non vaccinés, sur l'ensemble des collectes dans le respect des gestes barrières dont le port du masque qui reste obligatoire.

➔ A savoir pour donner son sang :

- Être en bonne santé, âgé(e) de 18 à 70 ans et peser au moins 50kg
 - Ne pas venir à jeun et bien s'hydrater
 - Se munir d'une pièce d'identité (OBLIGATOIRE) et d'un stylo
- + d'info et RDV : n°vert 0800 972 100

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

M le Maire et le conseil municipal invitent la population, les jeunes gens et les enfants à participer au cortège qui se formera devant la mairie

Judi 11 novembre 2021

à 9 heures.

Une gerbe de fleurs sera déposée au pied du Monument aux Morts.

Présents : Ms TAURINYA, PACCIANUS, Mme BANTREIL, M COMMES, Mmes OGOZALY, ALCON, GIRAULT, DJERROUD, Ms BENNES, COSTE (arrivé à 18h34), MANUGUERRA, CAUMEIL.

Absents ayant donné procuration : Mme QUIEF à Mme GIRAULT, Mme CHARVIEUX à M TAURINYA, M MALAVAUD à M CAUMEIL

Absent : M BARRIER Florent est remplacé par Mme DJERROUD Laurence suite à démission

Secrétaire de séance M BENNES

Quorum respecté, ouverture de la séance à 18h33 - Compte-rendu du 19/05/2021 validé à l'unanimité. M le Maire informe de la démission de M BARRIER reçue le 21/06/2021. Selon l'article L270 du Code Electoral, Mme DJERROUD est installée en qualité de Conseillère Municipale, M le Maire lui remet le règlement intérieur en vigueur.

- 1- Transfert des VRD parcelle A 1147 : accord à l'unanimité
- 2- Echange de bâtiments (reprise de la délibération) : accord à l'unanimité
- 3- Adhésion au groupement de commande pour Plan Communal de Sauvegarde : accord à l'unanimité
- 4- Adhésion de la CC Aspres au SMF : accord à l'unanimité
- 5- Décision Modificative 1 : accord à l'unanimité
- 6- Rachat concession : accord à l'unanimité
- 7- Proposition d'achat bâtiment Cabinet Médical : Rejet à l'unanimité

La séance est levée à 19h30

Les délibérations sont consultables en mairie aux jours et heures d'ouverture au public ou sur le site brouilla.fr

ON NOUS PRIE D'INSERER

Jeunesse éphémère

Le printemps tout fleuri laisse la place à l'été
L'automne n'est pas loin, l'hiver pointe son nez
Le temps est l'horloge qui ne s'arrête jamais
Celui qui nous pousse à franchir les années !

Toi, jeunesse qui fuit ne peux-tu ralentir
Cette course effrénée qui nous fait tous vieillir
Regarde autour de toi ils ont déjà trente ans
Et bientôt ils auront aussi des cheveux blancs !

Oh ! Belle jeunesse, sans peines ni soucis
Jeunesse éphémère juste un bond dans la vie
Poursuit donc ton chemin, regarde l'horizon
Ne pense surtout pas aux rides sur ton front !

Lis donc ce poème que ton père écrit
Sur lequel il disait la vie on la subit
Quand elle a décidé d'arrêter le parcours
Rien ne sert de lutter, voyage sans retour !

Jeunesse fragile soyez donc vigilants
Vous n'aurez pas toujours vos dix-huit ou vingt ans
Lorsque vous serez vieux vous direz aux enfants
Prenez bien garde à vous la vie ce n'est qu'un temps !

Annie Franco

- 1- Comme vous avez pu le constater, la bibliothèque met à votre disposition un grand nombre d'acquisitions récentes et de nouveautés. Citons entre autres :
 - « La naissance d'un père » d'Alexandre LACROIX
 - « La familia grande » de Camilla KOUCHNER
 - « Il nous reste les mots » de Azdine AMIMOU et Georges SALINAS (le livre évoque la tragédie du Bataclan ; dialogue entre le père d'un des terroristes et le père d'une victime)
 - « Les femmes qui lisent sont dangereuses » de Laure ADLER et Stefan BOLLMANN
 - « Séquences mortelles » de Mickael CONNELLY
 - « Les enfants sont rois » de Delphine DEVIGAN
 - « La chasse » de Bernard MINIER
 - « Wanted Lucky Luke » de Mathieu BONHOMME (dernière aventure du pool lonesome cow-boy ; un album très agréable à lire).

- 2- Mais n'oublions pas les classiques, rajeunis ces temps-ci par l'image.
 - a) Notre grand Honoré de Balzac est à l'honneur au cinéma. A deux semaines d'intervalle, courant octobre, sont sortis les films :
Eugénie Grandet, réalisé par Marc Dugain
Les Illusions perdues, film de Xavier Giannoli
Cette Eugénie, qui s'émancipe de l'autorité forcenée de son père, ce Lucien de Rubempré à l'ambition démesurée mais déçue nous parlent encore aujourd'hui. Vous pouvez retrouver ces deux passionnants romans à la bibliothèque municipale.

 - b) 1984 de Georges ORWELL, écrit en 1950, roman prophétique qui décrit une société asservie à un régime totalitaire s'appuyant sur une multitude d'écrans et organisant une surveillance généralisée. Les intuitions de l'auteur se sont avérées malheureusement fondées. Dans de nombreux pays, l'individu, observé, surveillé et dirigé, perd son libre arbitre. A noter l'acquisition récente d'un roman graphique très réussi adapté de l'ouvrage d'Orwell. Big Brother n'en est que plus effrayant.

 - c) Knock de Jules Romains. Dans le contexte actuel de la pandémie, la lecture de cette comédie est intéressante et plaisante. L'acteur Louis Jouvet dans les années 30 et plus récemment Fabrice Lucchini et Omar Sy ont interprété le rôle du célèbre (faux) médecin.

- 3- Passage du bibliobus
En décembre, le bibliobus reprend son service normal. Vous aurez donc à votre disposition un grand choix de livres pour grands et petits : BD, romans, documentaires, contes.....

- 4- Nuit de la lecture
Avis aux insomniaques. Si tout va bien, nous espérons pouvoir organiser la Nuit de la lecture en janvier. N'hésitez pas à venir lire à haute voix un passage d'un livre que vous avez particulièrement aimé.

- 5- Printemps des Poètes
Nous espérons que ce Printemps pourra avoir lieu. Le thème national est l'EPHEMERE. Mais, en accord avec les professeurs de l'école, nous dériverons, entraînés par le thème de l'EAU, si fécond pour les poètes.... Et vital pour notre société. Si vous pensez plus précisément à un poème ou à un texte en prose, répondant à ces deux thèmes, n'hésitez pas à nous le faire connaître.

- 6- Concert des Amis d'Alain Marinaro
En relation avec cette manifestation poétique, l'association Les Amis d'Alain Marinaro présentera un concert le 20 mars, dont le programme sera présenté ultérieurement.

Bonnes lectures à tous

Formation sur l'exercice des pouvoirs de police pour lutter contre les décharges sauvages

Les 13 & 14 septembre la mairie de Brouilla a accueilli une formation organisée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et le Département du 66 qui a réuni vingt-cinq communes des Pyrénées Orientales dont quatre Communautés de Communes. La commune de Brouilla a obtenu une aide financière du Département qui a lancé un appel à projets intitulé « Zéro déchet dans la nature » avec pour ambition de favoriser les investissements encourageant les gestes écocitoyens et visant à réduire la pollution générée par la présence de déchets dans les espaces naturels et agricoles.



Sécurité routière : Information des séniors

Mme Virginie HERY, élève à l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière a sensibilisé un petit groupe de séniors du village. Les thèmes abordés sont l'alcool, la fatigue au volant et la prise de médicaments. Des ateliers ont permis à l'auditoire de mieux appréhender les effets sur le comportement de chacun. La Police Municipale est intervenue pour informer sur les pénalisations encourues.



Le Platane de la place de la République : la commune est indemnisée

Le mardi 22 septembre 2020 un semi-remorque d'une entreprise Espagnole a endommagé le platane de la place de la République avant de prendre la fuite. Deux jours après, la municipalité a été obligée d'abattre l'arbre pour des raisons évidentes de sécurité. La Police Municipale avait alors recueilli deux témoignages et une photographie. Une plainte avait également été déposée à la Gendarmerie Nationale.

Un an plus tard, la commune a été indemnisée en totalité par l'assurance de l'entreprise Espagnole, responsable du fait à l'origine du préjudice.

Dégradations sur des panneaux de signalisation : la commune est indemnisée

Le dimanche 14 mars 2021, un véhicule a fait une sortie de route détruisant au passage plusieurs panneaux de signalisation à l'entrée de la commune entre le pont et le vieux cimetière causant un préjudice de 500 euros. La Police Municipale a identifié l'automobiliste grâce à un morceau de plaque d'immatriculation retrouvé dans le fossé par les services techniques. La conductrice a remboursé la totalité du préjudice.

APPEL AU CIVISME – INFOS DECHETS

M le Maire, Vice-Président en charge des déchets à la Communauté de Communes des Aspres et Vice-Président en charge des finances au SYDETOM 66 informe que le coût de la tonne de déchets ménagers incinérés est en 2021 de **185 euros la tonne**.

Le verre, recyclable à l'infini, est rémunéré aux collectivités à raison de **13 € / tonne**. Par conséquent, les bouteilles jetées dans le bac des ordures ménagères ne sont pas recyclées et représentent donc un **manque à gagner** pour les collectivités et même un coût supplémentaire au vu du poids ajouté aux ordures ménagères (185 euros + 13 euros = 198 euros la tonne).



Aidez-nous à faire baisser le coût des ordures ménagères en triant mieux les déchets et ainsi anticiper les augmentations de la taxe Ordures Ménagères à venir, c'est pourquoi 3 conteneurs supplémentaires ont été installés : Rue Jean Jaurès, Le Millery, et Route de St Génis des Fontaines. *Pierre Taurinya*

CONCILIATEUR DE JUSTICE

A partir du 8 novembre, les permanences du Conciliateur de Justice, M GARCIA, se tiendront à la mairie de Thuir pour les habitants de la Communauté de Communes des Aspres, tous les lundis matin, sur rendez-vous au 06.38.33.76.63.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole, compétent en cas de litiges, son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Ce service est gratuit.

ON NOUS PRIE D'INSERER



Jean-Michel et Véronique FERNANDEZ, domiciliés 17 résidence du Petit Bois ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petit-fils Julian né le 14 octobre dernier, fils de Cindy Fernandez, domiciliée à Brouilla, 1 rue Maillol.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Nous vous informons que Monsieur Florent BARRIER, conseiller municipal d'opposition, est parti travailler dans un autre département. Ne pouvant plus assurer sa mission de conseiller, il a préféré démissionner de son poste. Nous le remercions pour son engagement et son dévouement, et lui souhaitons un franc succès dans ses nouvelles fonctions.

C'est donc Madame DJERROUD Laurence qui nous fait le plaisir de le remplacer et siège au conseil municipal depuis le 30 juin 2021.

A l'occasion des journées du patrimoine, seul deux personnes du conseil municipal se sont portées volontaires afin d'effectuer la permanence de l'église de Brouilla. Mme Djerroud s'est proposée pour l'ouverture de l'église le samedi 18 septembre 2021 de 10h à 12h, et a pu accueillir neuf couples venus visiter l'église de Brouilla. Trois de ces couples venaient de s'installer à Brouilla et ont pu la découvrir. La remarque des déjections canines non ramassées a été aussi au rendez-vous.

C'est bien peu de personnes, mais ils ont été enchantés. Ils auraient aimé avoir plus d'informations historiques sur l'église.

Mail : oppositionbrouilla@gmail.com

INFORMATIONS UTILES

DECHETS VERTS

Le dépôt pour les déchets de jardin est ouvert uniquement les 1^{er} jeudi et 3^{ème} samedi de chaque mois, de 8h30 à 10h30, inscription obligatoire en mairie.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture au public le Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants de partager des activités créatives, culturelles et sportives, des sorties, des jeux... les mercredis et pendant les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h, à l'école de Banyuls dels Aspres (contact 06.46.08.08.84).

PIJ Inscription Point Jeunes :

<http://servicejeunesseccaspres.unblog.fr>

contact : Mickaël Dejoye

06.19.36.60.67

Mail : pj.brouilla@cc-aspres.fr

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETE

Vous venez de faire 16 ans...

Pensez à vous faire recenser en mairie, muni du livret de famille et de votre carte d'identité.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours de l'autorité publique.

ENCOMBRANTS

Mardi 16 novembre : s'inscrire avant le 12 novembre

Mardi 7 décembre : s'inscrire avant le 3 décembre

Précision : seuls les déchets enregistrés en mairie seront évacués, dans la limite de 2m³.
Tout déchet qui contient dans un véhicule doit être acheminé vers la déchetterie par l'administré.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence le 1^{er} Mardi du mois, en mairie, sur rendez-vous auprès du 04.68.53.69.55

COLLECTE DES DECHETS

Bac Vert (ordures ménagères) tous les lundis (à partir de 5h du matin)

Bac Jaune (tri sélectif) les mercredis de la semaine paire (à partir de 5h du matin), soit

Mercredi 3 novembre, mercredi 17 novembre, mercredi 1 décembre, mercredi 15 décembre, mercredi 29 décembre, mercredi 12 janvier 2022, mercredi 26 janvier 2022

SITES RECUPERATION ET RECYCLAGE

Nouveau : récupération des bouchons de liège à la mairie

Pour le verre : parking de la mairie, parking des écoles, esp. Ludovic Massé, rue du Tech, Route de la Gare, rue des Syrah, rue de Pourteills, Le Millery, Rte de Saint Génis, rue Jean Jaurès

Pour les piles : mairie

Pour le textile : parking de la mairie et parking des écoles



COMMUNICATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

RESTAURATION SOLAIRE

Madame, Monsieur,

Les élus du conseil communautaire ont décidé de mettre en place la tarification sociale permettant de servir pour les familles au quotient familial le plus faible, le REPAS à 1 EURO.

Cela implique que le forfait mensuel est abandonné et que 3 tranches tarifaires selon le quotient familial ont dû être définies :

Quotient Familial de 0 à 472 :	1€/repas
Quotient Familial de 473 à 690 :	3,77€/repas
Quotient Familial supérieur à 690 ou non allocataire CAF :	3,90€/repas.

Les élus ont été très attentifs à ce que cette tarification n'impacte pas à la hausse les tranches des quotients les plus élevés.

Ainsi, sur une moyenne annuelle de 138 repas, le tarif le plus élevé ramène la facturation à 538,20€/an, soit un tarif quasi équivalent au forfait pratiqué l'année dernière qui était de 535€.

Mais ce changement implique que la facturation est donc variable selon le nombre de jours effectifs de restauration sur le mois, et des périodes de vacances scolaires. C'est-à-dire que si le total annuel n'excède pas celui de l'année scolaire précédente, le montant mensuel varie selon le nombre de repas pris par l'élève.

Les modalités de réservation, elles, n'ont pas changé : 10 jours sont toujours nécessaires pour mettre en place une inscription, ou pour annuler un repas. Ce délai nous est imposé par notre fournisseur.

Pour rappel toute modification de QF est à signaler à votre mairie ou à la Communauté de Communes des Aspres, afin d'ajuster la facturation si nécessaire, **AVANT le 20 du mois pour être effectif sur ce mois en cours.**

Vous remerciant de votre compréhension,
Le Service Famille de la Communauté de Communes des Aspres